



MAISON DES SCIENCES SOCIALES DU HANDICAP

Bulletin scientifique

Sciences sociales et handicap

n° 34 – nov-déc 2016

Le Bulletin scientifique *Sciences sociales et handicap* diffuse tous les deux mois l'actualité scientifique du secteur du handicap. Il rend compte de l'avancement de la recherche ainsi que de ses résultats. Il signale les initiatives et les productions des chercheurs, des doctorants et des étudiants en Master. Il présente les argumentaires et les événements scientifiques. Puis diffuse les derniers documents acquis par la bibliothèque de la MSSH-EHESP Paris.

C'est un outil de communication et d'échange destiné à valoriser et à promouvoir les travaux et les publications scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il est organisé par rubriques et par sous rubriques pour mieux identifier les types d'informations.

Si vous souhaitez vous abonner afin de recevoir gratuitement le bulletin scientifique par e-mail, ou vous désabonner, envoyez votre demande à l'adresse : mssh.bulletin@ehesp.fr

Sommaire

FOCUS SUR LA MSSH – EHESP Paris	3
- Les Séminaires internes.....	3
- Séminaire « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement »	5
- Un programme de coopération entre la CNSA et l'EHESP	6
- « Aménagements raisonnables et situations de handicap, quels usages d'un nouveau cadre juridique ? ». Introduction des actes du colloque du 11 février 2016, EHESP-MSSH, La Plaine Saint-Denis	7
- Échos du Centre Collaborateur de l'OMS pour la C.I.F.....	9
- La bibliothèque de la MSSH-EHESP	12
- Extrait du bulletin des nouvelles acquisitions juillet-octobre 2016 de la MSSH-EHESP	12
AUTRES ACTUALITES SCIENTIFIQUES.....	13
- Séminaire « La prise en compte des questions de santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux pour les enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux et psychiques »	13
- Séminaire « GHT : Quels modèles de conduite du changement ? Conséquences sur la gestion des ressources ? Evolution des métiers ? »	14
- Employment for All – A Global Perspective : Conference : Call for papers.....	15
- « La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées : une utopie ? » : XIVème Congrès international de l'AIRHM : Appel à communication	16
AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES.....	17
- « Mieux équiper la décision en santé au travail : De quelle(s) science(s) a-t-on besoin ? » : Colloque international interdisciplinaire sur l'expertise scientifique en santé au travail, La Plaine Saint-Denis ...	17
- « Autonomie et Qualité de vie : entre pratiques et aspirations » : Les 4èmes rencontres scientifiques de la CNSA : « Qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de manque d'autonomie », La Villette, Paris.....	18
- « Les Entretiens des Aveugles de France », UNESCO, Paris	20

Les Séminaires internes



<http://www.ehesp.fr/campus/sites-de-formation/#paris>

« Handicap et perte d'autonomie »

13h30-16h30 sur le site de l'EHESP Paris ou de Rennes

Le séminaire interne du 15 novembre 2016 portait sur l'étude en cours « Peut-on mesurer le niveau de handicap moteur lié à la sclérose en plaques à partir des bases de l'Assurance Maladie ? » menée par Jonathan Roux* et Emmanuelle Leray*. Le séminaire s'est tenu en visio-conférence sur les deux sites de l'EHESP à Rennes et à La Plaine Saint-Denis.

Après une présentation des auteurs, Pascale Roussel, Professeure à l'EHESP, membre de la MSSH a proposé une discussion de cette étude.

Le bulletin scientifique présente dans ses colonnes, le résumé de cette étude

*Les auteurs

Jonathan Roux, Emmanuelle Leray

Département METIS, EHESP - Ecole des hautes études en santé publique, Sorbonne Paris Cité, Rennes

Contacts : E. Leray : emmanuelle.leray@ehesp.fr ; J. Roux : jonathan.roux@ehesp.fr

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique chronique entraînant sur le long terme l'apparition d'un handicap, en particulier moteur, qui se manifeste chez beaucoup de patients par une limitation du périmètre de marche. Le score utilisé en pratique quotidienne par les neurologues est l'échelle EDSS (Expanded Disability Status Scale). Ce score varie de 0 à 10 et repose principalement sur le périmètre de marche. Les bases de données médico-administratives, telles que celles de l'Assurance Maladie, sont de plus en plus utilisées dans les études épidémiologiques, mais elles présentent une limite majeure, à savoir ne pas contenir de données cliniques (date de début de la maladie, symptômes, handicap...). Notre étude vise à étudier la faisabilité de quantifier le niveau de limitation fonctionnelle à la marche de patients ayant une SEP à partir des données de l'Assurance Maladie en France.

Au total, 650 patients atteints de SEP en 2007 ont été identifiés dans l'Echantillon Généraliste des Bénéficiaires (1/97e de l'Assurance Maladie). Les achats et locations de plus de quatre mois consécutifs d'aides techniques (cane, déambulateur, véhicules pour handicapé physique (VHP) manuel et électrique, lit médical et matériel anti-escarres de classe II) sur la période 2007-2013 ont été identifiés. Le niveau de limitation à la marche au cours de la période 2007-2013 a été estimé à partir de ces aides techniques. L'étude s'est plus particulièrement focalisée sur l'apparition de la première aide technique ainsi que sur le score de handicap au moment du décès.

Sur la période 2007-2013, 288 (44.3%) personnes ont eu la prescription d'au moins une aide technique. L'âge médian de délivrance de la première aide est de 53 ans. A la date de dernière information, 80 patients avaient une canne (EDSS estimé 5.5-6), 21 un déambulateur (EDSS estimé 6.5) et 61 un VHP manuel (EDSS estimé 7), 25 patients possédaient un VHP électrique (EDSS estimé 7.5) et 82 un lit médical avec un matériel anti-escarres de classe II (EDSS estimé supérieur à 8.5). Parmi les 48 patients décédés au cours de l'étude, 20 patients (41.7%) avaient probablement un handicap très élevé (EDSS \geq 8.5) laissant présumer que le décès pouvait être lié à la maladie. Cette étude pionnière permet de décrire sur un échantillon non biaisé de personnes atteintes de SEP en France les différentes aides techniques à la marche. Bien que non conventionnelle, cette approche vise à tenter de pallier à l'absence de données cliniques et inférer un niveau de limitation fonctionnelle. Afin de consolider notre algorithme, d'autres analyses sont en cours, notamment sur la consommation de soins auprès des infirmiers et des kinésithérapeutes. Nous avons également prévu de rechercher des travaux plus qualitatifs sur le comportement de recours des individus aux aides techniques.

Séances de l'année 2017 des séminaires internes EHESP-MSSH

Lundi 23 janvier 2017 :

Emmanuelle Fillion (sociologue, enseignante-chercheuse, MSSH-EHESP-UMR CRAPE) et Delphine Thivet (sociologue, CRAPE/ARENES) : « L'obligation d'aménagements raisonnables dans l'emploi des personnes handicapées signe-t-elle le passage d'un régime de protection à un régime de non-discrimination ? »

Lundi 13 mars 2017 :

Noémie Rapegno (géographe, Chaire EHESP-CNSA) et Hugo Bertillot (sociologue, département SHS) : Programme de recherche EHESP-CNSA : « Innovation et offre de services dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie » *Date à confirmer*

Lundi 22 mai 2017 :

Le thème sera déterminé à la séance de janvier 2017

Inscription obligatoire auprès de Maryse Marrière : maryse.marriere@ehesp.fr

[Retour au sommaire](#)

Séminaire « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement »

Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 (bât. Le France, 190-198 av de France 75013 Paris)

- Emmanuelle Fillion, professeure à l'EHESP (Hors EHESS). Cet enseignant est référent pour cette UE
- Jean-François Ravaud, directeur de recherche à l'INSERM (TH) (PHS)

Ce séminaire conjoint EHESS-EHESP s'inscrit dans le cadre des activités de la *Maison des sciences sociales du handicap* et du *Collectif CONTRAST*. Il vise à développer une réflexivité partagée entre des chercheurs en sciences sociales et des acteurs des champs du **handicap**, de la santé et de la santé mentale, et du médico-social sur les droits et capacités – civile et politique – des personnes en situation de handicap.

Le séminaire cherchera à s'interroger sur les effets des recompositions des règles juridiques relatives à la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, sur les « conditions capacitaires » de cette participation, et sur l'imbrication effective complexe entre logique des droits sociaux, des droits civils, et des droits relatifs aux discriminations, dans l'exercice de la citoyenneté. Il s'intéressera tout particulièrement au domaine de la santé mentale, et à toutes les situations où les possibilités qu'ont les personnes d'exercer leurs droits sont contestées en raison de fonctionnements psychiques, cognitifs, ou comportementaux disqualifiés par l'environnement ou par des instances juridiques.

Mots-clés : Citoyenneté, Discrimination, Droit, normes et société, État et politiques publiques, Handicap, Mobilisation(s), Mouvements sociaux, Politiques publiques, Santé, Sociohistoire,

Aires culturelles : Amérique du Nord, Europe, France,

Prochaines séances 2017

- Jeudi 19 janvier 2017 : salle du conseil A
- Jeudi 16 février 2017 : salle 1
- Jeudi 16 mars 2017 : salle 1
- Jeudi 20 avril 2017 : salle 1
- Jeudi 18 mai 2017 : salle 1
- Jeudi 15 juin 2017 : salle 1

Direction des travaux des étudiants :

Emmanuelle Fillion, MSSH-EHESP, 20 av George Sand, 93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 02 99 02 24 57 ou par courriel

Réception : sur rendez-vous uniquement : EHESP-MSSH, 20 av George Sand,
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 02 99 02 24 57 ou par courriel

Site web: <http://phs.ehess.fr>

Site web: <http://mssh.ehesp.fr/enseignement/seminaires/seminaire-ehesp-ehess-2016-2017-handicap-exercice-des-droits-et-participation-entre-contraintes-et-accompagnement/>

Contact:

(Emmanuelle.fillion@ehesp.fr) ; (ravaud@vjf.cnrs.fr) ; (benoit.eyraud@ish-lyon.cnrs.fr) ;
(Marie.Coutant@ehess.fr)

[Retour au sommaire](#)



Un programme de coopération entre la CNSA et l'EHESP

Geneviève Gueydan, directrice de la CNSA et Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP viennent de signer une convention de partenariat liant leurs deux institutions pour les cinq années à venir.

La CNSA et l'EHESP collaborent régulièrement depuis plusieurs années dans le cadre d'actions communes de formation des professionnels du secteur médico-social, de soutien à la recherche, - avec la MSSH -, de réflexions partagées dans le cadre de journées d'étude thématiques.

Le programme de coopération conclu renforce et formalise cette collaboration. Il poursuit un objectif commun de compréhension, d'anticipation et d'accompagnement des transformations de l'action médico-sociale dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie liée à l'âge. Sa première déclinaison se fait en matière de recherche, pour améliorer la connaissance des besoins et des évolutions de l'offre médico-sociale, dans un contexte de transformation.

Le programme de coopération consiste en :

- la participation réciproque de la CNSA et de l'EHESP à des groupes de travail animés par l'une ou l'autre, sur les thèmes retenus dans le programme de coopération annuel, notamment autour de questions liées aux évolutions et aux transformations de l'action médico-sociale ;
- le recours mutuel à l'expertise de chacune des institutions ou la réalisation d'expertises conjointes
- une collaboration pour la définition et la mise en œuvre de la formation des professionnels des champs du handicap et de la perte d'autonomie liée à l'âge, notamment au travers de :
 - o la définition de cursus ou programmes de formation ;
 - o la participation d'experts de la CNSA aux enseignements dispensés par l'EHESP ;
 - o la conception d'outils pédagogiques innovants.
- la définition et la mise en œuvre de programmes de recherche communs ;
- l'organisation d'une journée thématique annuelle à destination des professionnels et des décideurs publics permettant d'éclairer un sujet d'actualité ;
- la réalisation par l'EHESP de travaux documentaires sur des thèmes définis par le programme de coopération annuel ;
- l'accueil et le tutorat par la CNSA d'apprenants de l'EHESP dans le cadre de stages, de mémoires ou thèses professionnels.

Un partenariat de recherche sur la transformation de l'offre des établissements et services médico-sociaux

L'un des axes du programme de coopération consiste à définir et mettre en œuvre des programmes de recherche communs. Le premier partenariat de recherche portera sur l'observation et l'analyse des transformations de l'offre des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées ou handicapées. Cette analyse, menée en regard des besoins des personnes, éclairera sur les changements en cours, à anticiper ou à accompagner, dans un contexte où plusieurs mouvements de transformation sont à l'œuvre (nouvelles formes de réponse, nouveaux cadres de financement, nouveaux métiers, développement de coopérations plus intégrées ...)

Ce partenariat fera l'objet de bilans annuels et s'échelonnera jusqu'en 2021.

Ce programme de recherche permettra notamment de renforcer l'activité de la Maison des sciences sociales du handicap (et de l'autonomie), créée en 2011, qui est un pôle pluridisciplinaire de recherche, d'expertise, de formation et de documentation dans le domaine du handicap. Il permettra aussi d'animer la communauté des chercheurs travaillant dans ce domaine, en lien avec les milieux professionnels, les associations d'usagers et de familles et les décideurs publics.

La CNSA financera cette coopération en matière de recherche dans la limite de 650 000 euros pour permettre l'emploi de chercheurs spécialisés sur ces questions d'analyse de l'offre médico-sociale et l'EHESP mobilisera ses équipes de recherche, d'enseignement et de documentation, ainsi que des travaux d'élèves et d'étudiants.

Pour plus d'information : <http://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/un-programme-de-cooperation-entre-la-cnsa-et-lehesp>

[Retour au sommaire](#)

« Aménagements raisonnables et situations de handicap, quels usages d'un nouveau cadre juridique ? »

Le 11 février 2016, l'EHESP-MSSH et ses partenaires le FIPHFP, l'FRH et le Défenseur des droits ont organisé une journée d'étude sous la direction d'Emmanuelle Fillion, Enseignante-chercheuse, MSSH-EHESP-UMR CRAPE ; Marie-Renée Guével, Enseignant-chercheur EHESP et Pascale Roussel, Professeure EHESP-MSSH.

Les actes de cette journée ont été publiés. Le Bulletin présente dans ses colonnes, l'introduction de ces actes et propose le lien pour les consulter dans leur intégralité.

Introduction des actes du colloque

E. Fillion, Enseignante-chercheuse, MSSH-EHESP-UMR CRAPE
J-F Ravaut, Directeur de recherche, INSERM-Cermes3

Issue d'un vocabulaire anglo-saxon, la notion d'aménagements raisonnables a été forgée en Amérique du Nord pour garantir la liberté de culte des travailleurs sur leur lieu de travail, et non, à l'origine en tout cas, pour les personnes handicapées. En France, et en Europe, cette notion est pourtant très resserrée autour de l'emploi des personnes handicapées.

Quatre parties structurent cette introduction :

I. Un arsenal juridique récent

En Europe, cette notion est appliquée à l'emploi dans l'article 5 de la Directive européenne sur l'égalité de traitement dans le domaine de l'emploi (2000/78). La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006), que l'Europe et la France ont ratifiée, étend l'aménagement raisonnable aux différents domaines de la vie sociale, au-delà du travail et de l'emploi. Elle entend par « aménagements raisonnables » : « les modifications et ajustements nécessaires et appropriés n'imposant pas de charge disproportionnée ou indue apportés, en fonction des besoins dans une situation donnée, pour assurer aux personnes handicapées la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales ».

La nouveauté de « l'aménagement raisonnable » est ainsi de deux ordres: -d'une part, il vise à favoriser l'emploi des personnes handicapées sans leur réserver un traitement préférentiel en tant que catégorie particulière de population et sans favoriser un individu sur la base de son handicap, en adoptant une perspective égalitariste qui suppose d'apprécier au cas par cas, en fonction des besoins spécifiques du travailleur handicapé et du poste considéré ; d'autre part, il dote l'arsenal juridique de nouveaux outils contraignants pour les employeurs à toutes les étapes du parcours professionnel : embauche, déroulement de carrière, accès à la formation, etc.

II. Une notion technique mais aux contours flous

La loi précise que ces aménagements ne doivent pas constituer une charge disproportionnée pour l'employeur. Cependant, elle ne définit pas ce qu'il faut entendre par « charge disproportionnée » et la jurisprudence interne n'apporte, à ce jour, guère d'éclaircissements à ce sujet. Le Code du travail indique uniquement que les aides publiques dont pourraient bénéficier l'employeur doivent être prises en compte dans l'appréciation du caractère « disproportionné » des charges consécutives à la mise en œuvre des aménagements raisonnables. Le Défenseur des droits, dans l'optique de rechercher un équilibre entre les possibilités économiques de l'entreprise et la nécessité de permettre à un nombre croissant de personnes handicapées d'accéder à l'emploi, met en avant différents critères d'appréciation : la nature et le coût des aménagements à mettre en place ; l'impact sur l'organisation de l'entreprise ; les moyens humains et financiers de l'employeur ; l'impact de l'embauche de la personne handicapée sur la contribution Agéfiph/Fiphfp ; les risques sur la santé et la sécurité, y compris des autres salariés.

III. Les usages et les recours à la notion d'aménagements raisonnables

Les usages et les recours à la notion d'aménagements raisonnables sont encore peu documentés en France. Les travaux conduits à l'étranger, notamment au Canada et aux Etats-Unis, et les quelques travaux français mettent en avant la nécessité d'un travail de négociation, non seulement entre l'employeur et le travailleur handicapé, mais plus largement avec l'encadrement et les collègues. L'obligation d'aménagements n'est ainsi pas de produire une situation idéale, mais une situation efficace et pratique. Les travaux soulignent également les difficultés liées aux représentations du handicap dans le milieu du travail, à la fois de la part de l'employeur (par exemple, vis-à-vis du surcoût potentiel des aménagements), de la part des travailleurs handicapés (anticipations négatives et craintes de déclarer leur handicap) et enfin de leurs collègues valides (les compensations du handicap pouvant être vécues comme des avantages). La mise en œuvre des aménagements raisonnables suppose donc de ne pas s'en tenir au droit positif, mais de bien connaître et –le cas échéant –de faire évoluer les organisations du travail.

IV. Structuration de la journée

La journée d'étude du 11 février 2016 était structurée autour de trois lignes directrices :

- 1- une dimension internationale,
- 2- une pluridisciplinarité académique
- 3- la participation d'acteurs de terrain professionnels et militants associatifs

Les actes de cette journée sont disponibles sur le lien suivant : http://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/05/20160901_actes_amenagements-raisonnables-et-situations-de-handicap.pdf

Pour plus d'informations sur le programme de recherche dans le cadre duquel ce colloque était réalisé <http://www.ehesp.fr/recherche/domaines-de-recherche/politiques-sociales-et-de-sante/programme-de-recherche-emploi-des-personnes-handicapees-dans-la-fonction-publique/#publi>

[Retour au sommaire](#)



Échos du Centre Collaborateur de l'OMS Inserm-EHESP pour la Classification internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé en langue française

Marie Cuenot, EHESP, Responsable du Centre Collaborateur de l'OMS pour la CIF en langue française

Comme chaque année, l'Organisation mondiale de la Santé réunit le Réseau des Centres collaborateurs en charge de la promotion et de la maintenance des classifications internationales de santé appartenant à la Famille des Classifications Internationales (FCI). En 2016, cette réunion annuelle, « *Health Information in the New Era* », était organisée par le Centre collaborateur japonais, avec le soutien de la *Japan Hospital Association*, et s'est déroulée à Tokyo du 8 au 11 octobre. Elle a été prolongée du 12 au 14 octobre par une conférence internationale portant sur la future CIM-11, « *ICD-11 Revision Conference* » qui a réuni plusieurs centaines de personnes.

La délégation du Centre collaborateur de l'OMS Inserm-EHESP pour la FCI en langue française (CC OMS FCI) était constituée de représentantes du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc, Inserm), de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) et de l'EHESP. Cette réunion est l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés à partir des classifications internationales de santé de l'OMS par les pays faisant partie du Réseau international des CC OMS FCI durant l'année écoulée et de planifier les travaux pour l'année suivante.



Les discussions et travaux internationaux actuels sont marqués d'une part par les Objectifs de développement durable (ODD) / *Sustainable Development Goals (SDG)*, définis par l'Organisation des Nations-Unies sur la période 2015-2030. Il s'agit de replacer l'utilisation des classifications internationales de santé dans la perspective de l'Objectif numéro 3 qui vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

Dans ce cadre, on peut souligner que les Ministres de la Santé des pays membres du G7 ont recommandé, dans le cadre du Communiqué de Kobe (Japon, septembre 2016), l'utilisation conjointe de la CIM et de la CIF pour la collecte de données sur le vieillissement et le handicap

<http://www.ambafrance-jp.org/Deplacement-au-Japon-de-la-ministre-des-Affaires-sociales-et-de-la-Sante>
(A lire également sur ce site « Kobe Communiqué G7 Health Ministers' Meeting 11-12 September 2016 »)

D'autre part, la préparation de la 11^e version de la Classification Internationale des Maladies (CIM), l'*ICD-11*, dont l'adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé est prévue en 2018, est au centre des travaux.

Cette révision offre l'occasion de travailler à une meilleure **utilisation conjointe de la CIM et de la CIF**. Ainsi, dans le cadre du *Functioning-Topic Advisory Group (F-TAG)*, animé par Gerold Stucki (*ICF Research Branch*), Cille Kennedy et Melissa Selb, et en lien avec la nouvelle approche par les ontologies adoptée dans l'*ICD-11*, des propriétés supplémentaires permettant de définir les catégories de l'*ICD-11*, les « **Functioning Properties** », ont été ajoutées. Elles permettent d'orienter les cliniciens vers la CIF, à partir de catégories issues du domaine Activités et Participation de la CIF.

Les posters C108 « *Work Plan Update – F-TAG* » et C303 « *Describing the impact of a disease on functioning : Coding functioning properties in ICD-11* » fournissent des précisions quant aux règles de codage envisagées pour ces « *Functioning Properties* » dans le cadre de la future CIM-11.

Différents travaux menés ces dernières années offrent des outils pour améliorer l'utilisation conjointe de ces deux classifications :

- les « **ICF Core Sets** » ou « **Batteries CIF Ciblées** », sélections de catégories de la CIF en fonction d'une pathologie spécifique, fournissent des outils pour compléter des données de type diagnostique avec des données sur le fonctionnement humain (Activités et Participation, Facteurs environnementaux, Fonctions organiques et Structures anatomiques).
Un Manuel de présentation de ces Batteries CIF Ciblées, destiné aux cliniciens, est en cours de traduction et devrait être publié au cours de l'année 2017.
- les « **Linking rules** » ou « **Règles de liaison** » : afin de faciliter la comparabilité des données de santé et d'établir des liens entre différents instruments de mesures de l'état de santé et la CIF, des **règles de liaison** (« **Linking rules** ») ont été construites. La première version date de 2002 ; elles ont été mises à jour cette année. Une série d'articles va paraître dans *Disability and Rehabilitation* à ce sujet (pour plus de détails, voir les posters C503 « *Comparability of health information : Paper Series in Disability and Rehabilitation on the ICF Linking Rules and their application* » et C505 « *ICF INFO – An update on the methodology : Refinements of the ICF Linking Rules* »).

Références bibliographiques correspondantes

Cieza A., Fayed N., Bickenbach J., Proding B. (2016). Refinements of the ICF Linking Rules to strengthen their potential for establishing comparability of health information, *Disability and Rehabilitation*, Mar 17:1-10.

Ballert CS., Hopfe M. Kus S., Mader L., Proding B. (2016). Using the refined ICF Linking Rules to compare the content of existing instruments and assessments: a systematic review and exemplary analysis of instruments measuring participation, *Disability and Rehabilitation*, Jul 14:1-17.

Cieza A., Geyh S., Chatterji S., Kostanjsek N., Ustun B., Stucki G. (2005). ICF Linking Rules: an update based on lessons learned, *Journal of Rehabilitation Medicine*, Jul 37(4):212-218.

Cieza A., Brockow T., Ewert T., Amman E., Kollerits B., Chatterji S. Ustun B., Stucki G. (2002). Linking health-status measurements to the international classification of functioning, disability and health, *Journal of Rehabilitation Medicine*, Sep;34(5):205-210.

Processus de mise à jour de la CIF

L'année 2016 marque une étape dans le processus de mise à jour de la CIF dans la mesure où toutes les modifications proposées dans la version Enfants et Adolescents (CIF-EA) ont été discutées dans le cadre du comité en charge de la mise à jour de la CIF (*Update and Revision Committee*). Les propositions retenues seront intégrées dans la prochaine version de la CIF. Une version de la CIF-2016 est annoncée. Si vous avez des **propositions d'améliorations de la CIF** à formuler, vous pouvez le faire via la plateforme Internet dédiée à la mise à jour de la CIF / *ICF Update Platform* : <https://extranet.who.int/icfrevision/nr/loginICF.aspx?ReturnUrl=%2fcifrevision%2fDefault.aspx>

Une **classification internationale des interventions de santé** (*International Classification of Health Interventions, ICHI*) est en cours de développement. Une version *ICHI Alpha 2016* est accessible et soumise à commentaires sur le site de l'OMS : <http://www.who.int/classifications/ichi/en/>

Parmi les **posters présentés**, disponibles, en anglais, sur le site : <http://www.who.int/classifications/network/meeting2016/en/> , nous vous recommandons de lire ceux qui portent sur les thématiques liées à la CIF suivantes :

Utilisation de la CIF en Allemagne

- Poster C515 “Educating and Implementing ICF in early Childhood Intervention Centers in Germany” (L. Simon et al.)

Utilisation de la CIF en Italie (L. Frattura et al.)

- Poster C514 “ICF Implementation in Italy: regional policies and national needs”
- Poster C516 “Five-year programme for using ICF at school to include children with special educational needs: the dandelion way for ICF learning and teaching”
- Poster C517 “ICF and inclusive education in Italy: monitoring how the users implement regional guidelines”
- Poster C518 “The relevance of functioning indicators in distinguishing clusters of outpatients”
- Poster C519 “Disability / functioning balance and levels of disability: some evidences of a continuum”
- Poster C520 “Use case for ICF: three Italian online surveys for encouraging the ontological work about the ICF”
- Poster C529 “Functioning and Disability of ageing people with Down Syndrome: a national study” (Covelli et al.)

Utilisation de la CIF au Rwanda:

- Poster C522 “Impact of ICF on knowledge of interprofessional practice in Rwanda” (JB Sagahutu et al.)

La CIF et l’approche par les capacités

- Poster C524 “Using the ICF to operationalize the Capability Perspective on Disability” (P. Saleeby)

Suites du projet “mICF” pour le développement d’une application mobile utilisant la CIF :

- Poster C511 “Progress Report: ICanFunction mHealth Solution (mICF)” (S. Snyman et al.)
- Poster C512 “A new dynamic tool for mICF content development – the FunctionMapper” (H. Antilla et al.)
- Poster C513 “Towards user-oriented mobile self-assessment tool ICanFunction (mICF) – an ongoing feasibility study” (Antilla et al.)

Vous souhaitez en savoir plus sur la CIF ?

Un nouveau site Internet a été mis en place afin de centraliser les références des sites sur lesquels des matériels de **formation** sur la CIF (textes, diaporamas, webinaires, etc...) sont disponibles dans différentes langues : www.icfeducation.org

Vous utilisez déjà la CIF ?

Dans la lignée des travaux sur les ontologies initiés dans le cadre du développement de l’*ICD-11*, une réflexion est engagée sur l’élaboration d’une ontologie pour la CIF. À cette occasion, un questionnaire a été mis en ligne (<http://goo.gl/forms/wc0MoCYx7U>) afin de recueillir des données sur **les manières dont la CIF est actuellement utilisée dans différents pays et dans divers contextes**.

Si vous utilisez un outil de recueil de données basé sur des catégories de la CIF, nous vous invitons à remplir ce questionnaire (en anglais) et à vous rapprocher du CC OMS CIF en écrivant à [marie.cuenot\[at\]ehesp.fr](mailto:marie.cuenot[at]ehesp.fr), afin d’améliorer les connaissances sur les applications de la CIF.

[Retour au sommaire](#)



La bibliothèque de la MSSH-EHESP

20, avenue George Sand (Rez-de-Jardin) 93210 La Plaine Saint-Denis

- Accès gratuit
- Documents consultables sur place
- Pas de prêt pour le public externe à l'EHESP

Ressources en ligne

- Accès au [catalogue](#)
- Accès aux [ressources numériques](#)

[En savoir plus](#)

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h-18h

Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-18h

Vendredi et veille des jours fériés : 9h-16h

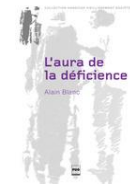
Tél. 02 99 02 24 50 // courriel : Mssh.doc@ehesp.fr

Métro : ligne 12 – Station Front Populaire

RER /Bus : RER B, Station La Plaine – Stade de France, puis bus 139 ou 239- Arrêt Métallurgie

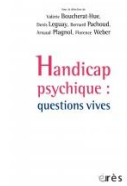
Extrait du bulletin des nouvelles acquisitions juillet-octobre 2016 de la MSSH-EHESP

L'aura de la déficience : Penser le handicap avec Walter Benjamin. Alain Blanc, Walter Benjamin, PUG, 2016, 215p.



Walter Benjamin, analyste avisé de l'évolution des sociétés contemporaines, est reconnu comme un penseur majeur des sciences sociales, en philosophie comme en sociologie. Dans cet ouvrage, Alain Blanc analyse le handicap à la lumière des concepts définis par Benjamin. Chacun des six chapitres du livre s'appuie sur un concept phare de l'œuvre de Benjamin pour comprendre le handicap. Sont tour à tour mobilisés les concepts d'aura appliquée à la déficience, de fantasmagorie concernant la réparation des corps, de traduction des langues de la déficience. ... (4ème de couv.)

Handicap psychique : Questions vives. Valérie Boucherat-Hue, Denis Leguay, Bernard Pachoud, et al. Erès, 2016, 390p.



L'abord du handicap psychique implique des remaniements en profondeur des pratiques de santé, dont l'enjeu est le dépassement du modèle médical de la maladie au profit d'un véritable changement de la culture des soins et de l'accompagnement : construire un devenir favorable avec la perspective du rétablissement, penser les patients comme des citoyens aux prises avec des institutions, développer des méthodes d'évaluation intégrant le point de vue des sujets, élaborer des outils d'analyse économique prenant en compte les valeurs des individus ou des collectifs de proches. ... (4ème de couv.)

Le pari de l'habitat : Vers une société plus inclusive avec et pour les personnes en situation de handicap ? Jean-Luc Charlot, L'Harmattan, 2016, 136p.

Un certain nombre d'obstacles empêchent encore nombre de personnes en situation de handicap d'aimer, de se déplacer, de travailler d'apprendre ou d'habiter là où elles le souhaiteraient. On observe depuis quelques années, le développement d'initiatives à la compréhension desquelles ce livre est consacré. L'analyse de leurs conditions de réalisation s'apparente plus à un "bricolage social local". Voici une réflexion pour accepter enfin la présence des personnes handicapées en tant que citoyens à part entière. ... (4ème de couv.)



Retrouvez l'intégralité des documents reçus [ici](#)

Visitez le Site de la MSSH : <http://mssh.ehesp.fr>

[Retour au sommaire](#)



Séminaire « La prise en compte des questions de santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux pour les enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux et psychiques »

5 et 6 décembre 2016

21 Rue Hénard, Espace Reuilly, 75012 Paris

L'accompagnement des troubles et handicaps psychiques, les effets du vieillissement, les polyhandicaps, la santé au travail, amènent les EMP, les IME, les ESAT, les MAS, les FAM, les SAMSAH à définir dans leur projet global, une véritable dimension de prévention et de soins ainsi que des coopérations et partenariats suivis avec le dispositif médical et paramédical de leur territoire. La santé est, dit-on, l'affaire de tous. Ce séminaire organisé par AFASER – ARFI - ARFI Europe, réunira ainsi des universitaires, des responsables, des experts, des praticiens de terrain, des usagers ou leurs proches, pour faire part de leurs expériences, provoquer la réflexion et favoriser les échanges de savoirs et de savoir-faire.

5 décembre 2016

Matin

- Exposés d'ouverture Jean-François Boursault, Président de l'AFASER ; Raymond Ceccotto, Président d'ARFI-Europe
- Articuler les questions de santé et l'accompagnement médico-social : Gérard ZRIBI, Directeur Général de l'AFASER et Président d'ARFI-Formation

Discutant : Alberto Alberani, Président de la Ligue des Coopératives Sociales d'Emilie Romagne (Italie)

- Comment organiser la prévention et la prise en compte des problèmes de santé au sein des ESMS et en coopération

Animateurs : Dr Patrick Daoud et Anna Blum

Après-midi

- Comment organiser la santé avec des travailleurs handicapés en ESAT

Animateurs : Maryse Percot, directrice d'ESAT ; Céline Leroy, psychologue

- Avec des personnes handicapées en structures (foyer, FAM...) et services d'habitat de vie sociale (SAVS, SAMSAH) tout au long de la vie

Animateurs : Sandy Guirlin, directeur de foyers et d'un FAM ; Valérie Hochstrasser, directrice de FAM

6 décembre 2016

Matin

- L'accompagnement de fin de vie : Virginie Casenaz, psychologue clinicienne
- Questions d'éthique et de santé : Dr Michel Schmitt, chef du service imagerie médical de l'hôpital Albert Schweitzer
- L'angle juridique des droits des usagers en matière de santé

Animateurs : Fabienne Pressard, directrice d'EMP Christine Pieuchot, directrice d'IME

- Qu'attendent les usagers et leurs proches ?

Animateurs : Daniel Pinson, responsable associatif Marie Tissier, psychologue

Après-midi

- L'éducateur face à la santé

Animateur : Christophe Lesuisse, Directeur Général d'une Fondation (Luxembourg)

- Relations parents, usagers et professionnels devant les problèmes de santé

Animateur : Sylvie Hirtz, directrice de services (Luxembourg) (sollicitée)

Pour plus d'information : [http://www.apemh.lu/images/Programme - _seminaire_AFASER-ARFIE.pdf](http://www.apemh.lu/images/Programme_-_seminaire_AFASER-ARFIE.pdf)

[Retour au sommaire](#)

Séminaire « GHT : Quels modèles de conduite du changement ? Conséquences sur la gestion des ressources ? Evolution des métiers ? »

6 décembre 2016

FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris

Séminaire du cycle dédié aux GHT, de la Chaire Management des établissements de santé de l'EHESP.

La chaire « management des établissements de santé » propose des séminaires thématiques mensuels avec une double dimension : académique et de pratique managériale. Cela permet la présentation de retours d'expériences par les participants

Ces séminaires s'adressent aux professionnels des établissements de santé, aux chargés de mission en administration centrale ou en agence, aux chercheurs en sciences de gestion ainsi qu'aux membres des organismes porteurs/partenaires de la Chaire qui souhaitent interroger les pratiques managériales pour les faire évoluer à partir d'une démarche scientifique avec des chercheurs en sciences de gestion.

Les séminaires comportent 3 séquences : une présentation introductive par un intervenant, des présentation(s) de retours d'expériences innovantes par des participants, un travail collectif d'échanges et d'analyse.

9h30-12h00

Programme

Etat des lieux et repères conceptuels

Etienne Minvielle, titulaire chaire Management des ES et directeur EA 7348, MOS EHESP

Jérôme Lartigau, enseignant chercheur et ancien DH

Retours d'expérience des professionnels

Frédéric Boiron, Président de l'ADH et DG CHU de Saint-Etienne

Thierry Schmidt, Directeur de CH Sud-Francilien, Directeur du GHT Ile-de-France Sud

Cycle GHT en 2017 : Séances à venir

- Modes de management innovants et équipes médicales et soignantes
- SIH/télémédecine et pilotage de la performance
- Quelle participation des usagers et quelle évaluation ?

Entrée est libre, sur inscription en ligne : <http://bit.ly/1rUplbs>

Contact : Vanessa Durand, Chaire Management des Etablissements de Santé_EHESP-Institut du Management Vanessa.Durand@ehesp.fr

[Retour au sommaire](#)

Employment for All – A Global Perspective

Conference

14-17th June 2017
Belfast, Ireland

Call for papers

Until 15th December 2016

The right to work is a fundamental right, recognized in several international legal instruments (e.g. the ILO Convention n° 159), which is essential for achieving other human rights and forms an inseparable and inherent part of human dignity. At the same time, it also allows the individual and his/her family to earn a living. Insofar as work is freely chosen or accepted, it fosters personal development and recognition within the community. The right to work has been thoroughly elaborated by Article 6, 7 and 8 of the International Covenant of Economic, Social and Cultural Rights (ICESCR) which deal respectively with the right to gain a living, the right to fair and favorable conditions and the right to form trade unions for all human beings.

Article 27 of the UN CRPD cross-references the prescriptions of the ICESCR, although not in such an exhaustive way as to not replace it, but rather stresses the importance of applying a disability lens to the human right to work and employment.

Considering the right to work, employment now has to be seen as more than the simple provision of work-related activities. Indeed, employment is also linked to the enjoyment of a number of other fundamental rights. The UN CRPD deals with the right to work and employment stressing, in particular, the following points:

- priority should be given to the participation of persons with disabilities in the open labour market and all efforts should be done, through reasonable accommodation, to achieve this;
- persons with disabilities should, in any case, enjoy the same labour rights as others.

Employment Equality Directive

The Employment Equality Directive, adopted in 2000 prohibits discrimination on grounds of religion and belief, age, disability and sexual orientation in the fields of employment and occupation, vocational training and membership of employer or employee organizations. Article 5 of the Directive provides that employers are required to take appropriate measures to enable a person with a disability to have access to, participate in, or advance in employment, or to undergo training, unless such measures would impose a disproportionate burden on the employer

EUSE and EASPD would like to invite you to submit a Call for Paper to be presented at the Conference.

Papers can be submitted under a range of formats (i.e. presentations, workshops, debates/discussion groups and data collection/research) and themes (Right to Work, The Economy and Employers, Tools and Methodologies and Legal Framework and Policy) which will appeal to and challenge a range of audiences from professionals working in employment initiatives and services and representatives of disabled persons organizations.

This is an opportunity for organizations and individuals working in the employment arena from NGOs, policy makers, government agencies, recipients of employment services, academics and researchers to share their knowledge, skills, innovation and expertise on a range of themes.

Call for papers are particularly welcome from people with disabilities and people from disadvantaged situations.

For more information: <http://easpd.eu/en/content/call-papers-now-open-employment-all-conference-belfast-14-17th-june-2017>

[Retour au sommaire](#)

« La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées : une utopie ? »

XIVème Congrès International de l'AIRHM

11-14 septembre 2017
Haute école de travail social
Genève

Appel à communication

Date limite : avant le 15 février 2017

Une décennie après l'adoption de la CDPH, l'Association internationale de recherche scientifique en faveur des personnes ayant un handicap mental (AIRHM) vise à interroger le retentissement de cette Convention à l'occasion de son XIVe Congrès. Elle souhaite faire un bilan des avancées réalisées, des transformations des représentations sociales et des projets à venir au niveau des droits des personnes avec une déficience intellectuelle.

Une question centrale guidera ce Congrès : l'adoption de la CDPH a-t-elle déjà permis des améliorations tangibles sur la qualité de vie et le devenir des personnes concernées et de leurs proches ? Ou n'est-elle qu'« utopie », ce lieu inaccessible, ce monde imaginaire idéalisé qui n'existe nulle part ?

L'application de la CDPH sera étudiée sous des angles variés en interrogeant les résultats de recherches fondamentales et appliquées, les pratiques et les expériences réalisées dans les pays francophones. Chercheurs et chercheuses, professionnel-le-s de terrain, personnes avec une déficience intellectuelle et proches mettront en commun leurs travaux, et leurs constats afin de tenter d'apporter une réponse à la question soulevée et d'ouvrir sur des perspectives futures.

Les communications et posters proposés doivent s'inscrire dans l'un des six axes du Congrès :

- Axe 1 : la dimension éthique et paradigmatique
- Axe 2 : la dimension sociétale
- Axe 3 : la dimension politique et juridique
- Axe 4 : la dimension organisationnelle
- Axe 5 : la dimension expérientielle
- Axe 6 : la dimension clinique

Evaluation des soumissions

Le Comité scientifique, composé de spécialistes dans le domaine de la recherche et de la pratique en lien avec la déficience intellectuelle, procédera à l'évaluation et à la sélection des propositions de communications. Chaque proposition sera évaluée de façon anonyme par deux membres du Comité scientifique.

Les résultats de l'étude de votre proposition vous seront communiqués au plus tard à la fin du mois d'avril 2017.

Contact

Manon Masse, Présidente de l'AIRHM. Responsable du XIVe Congrès de l'AIRHM HETS - Genève
Rue Prévost-Martin 281205 Genève
Rachel Mondego, Assistante communication
+41 22 546 23 39. Mardi, mercredi, jeudi
congres-airhm.hets@hesge.ch

Pour accéder au programme provisoire du Congrès :

<http://airhm2017.hes-so.ch/data/documents/Programme-Congres-AIRHM-2017-7175.pdf>

Pour plus d'information sur le Congrès : <http://airhm2017.hes-so.ch>

[Retour au sommaire](#)

AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES

« Mieux équiper la décision en santé au travail : De quelle(s) science(s) a-t-on besoin ? »

Colloque international interdisciplinaire sur l'expertise scientifique en santé au travail

6-7 décembre 2016

20 avenue George Sand, 93 210 La Plaine Saint-Denis

Organisé par Emilie Counil (EHESP, IRIS, Giscop93) et Emmanuel Henry (Université Paris-Dauphine, IRISSO) sous la responsabilité d'un comité scientifique composé de scientifiques issus de disciplines biomédicales et des sciences humaines et sociales, ce colloque vise à proposer un espace de discussion et d'échanges autour de la production de connaissances et d'expertises alimentant les politiques de santé au travail.

Ce colloque se situe dans le prolongement du **séminaire de recherche Altexpert (2014-2015)** dont les séances font l'objet d'une diffusion dans le cadre d'un [carnet de recherches](#).

Il rassemblera des acteurs d'horizons différents intervenant dans ou sur la production de connaissances pour l'action publique : épidémiologistes, toxicologues ou scientifiques d'autres disciplines ; sociologues, politistes et historiens travaillant sur la santé au travail et s'interrogeant sur le rôle des connaissances scientifiques et des mobilisations ; acteurs de terrain étant intervenus dans des mobilisations ayant abouti à la production de connaissances nouvelles ; représentants syndicaux mobilisés sur les questions de santé au travail ; représentants d'institutions productrices (ou utilisatrices) d'expertises scientifiques (ANSES, INRS...) ; étudiants de niveau master et doctorants des différents disciplines.

Il permettra de faire état d'expériences françaises et étrangères dans ces domaines et de réfléchir collectivement aux difficultés rencontrées aujourd'hui, ainsi qu'aux pistes qui permettraient d'améliorer l'articulation des connaissances à la fois entre disciplines de différents champs, mais aussi avec le terrain et la prise de décision en santé au travail.

Colloque fera l'objet d'une traduction simultanée de l'anglais vers le français et réciproquement

Inscription, gratuite mais obligatoire, sur la [page dédiée](#).

Organisation du colloque et thèmes de discussion

Mardi 6 décembre 2016

- Le séminaire Altexpert : Ouvrir le débat sur la science et l'expertise en santé au travail
- Conférence invitée : Le mépris et la méprise : la science et la souffrance au travail
- Session : Quand l'université s'implique avec des acteurs de terrain
- Table ronde : Quelle place pour les savoirs de terrain ?

Mercredi 7 décembre 2016

- Conférence invitée : Citoyens/scientifiques : Le rôle des procès et du public dans la redéfinition des problèmes scientifiques et de santé publique
- Table ronde : Savoirs et expertises dans les agences sanitaires
- Session : L'expertise face aux faibles doses
- Conférence invitée : Les méthodes de collaboration entre différents types de savoirs situés : Le projet REACH Ambler

Pour plus d'information sur le programme :

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2448/files/2016/06/Programme-Colloque-international-Altexpert.pdf>

Contact : altexpert2016@gmail.com

[Retour au sommaire](#)

« Autonomie et Qualité de vie : entre pratiques et aspirations »

Les 4èmes rencontres scientifiques de la CNSA

« Qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de manque d'autonomie »

12 et 13 décembre 2016

Centre des congrès de la Villette, Paris

Les intervenants échangeront sur ce qui peut être délicat ou difficile quand il faut concilier les aspirations des personnes, leur appréciation individuelle de ce qui concourt à leur qualité de vie, et les enjeux pratiques de leur accompagnement.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de recueillir et de faire valoir le point de vue de la personne. Il devrait primer devant celui des tiers, proches ou professionnels, mais au quotidien, est-ce si facile à mettre en œuvre ?

Seule une personne peut évaluer sa qualité de vie au regard de ce qui est important pour elle, de son environnement, de ses envies et de ses valeurs. Mais cette perception peut varier au fil du temps. Parfois, la personne n'est pas en capacité d'exprimer ou de faire entendre ce qu'elle pense. Dans les faits, les désaccords sont possibles sur les façons de saisir ce point de vue et d'en tenir compte. Des tensions peuvent exister entre les besoins ou les désirs de la personne et la réalité des pratiques, des dispositifs et des politiques.

Quels outils utiliser pour mesurer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de manque d'autonomie ? Comment faire évoluer les pratiques professionnelles pour mieux tenir compte des attentes individuelles ? Comment concilier idéal et raison pratique ?

Accès gratuit sous réserve d'inscription préalable avant le 2 décembre 2016.

Contact : 01 47 70 72 50 - cnsa@ptolemee.com

Lundi 12 décembre 2016

Conférences Plénières

- La subjectivité peut-elle bousculer les pratiques ? Pierre Ancet, vice-président délégué aux politiques culturelles, maître de conférences en philosophie, chercheur au Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne, CNRS
- La liberté réelle de mener la vie que l'on a choisie Jean-Michel Bonvin, sociologue, professeur en politiques sociales et vulnérabilités, université de Genève (Suisse)

Ateliers en parallèle

- Atelier 1 : Vie affective et sexuelle des personnes handicapées
- Atelier 2 : Boire en EHPAD : plaisir, santé, addiction
- Atelier 3 : Qualité de vie des personnes et qualité de vie des proches aidants
- Atelier 4 : Qualité de vie des enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire

Mardi 13 décembre 2016

Conférences Plénières

- La mesure de la qualité de vie : concepts, outils et usages Marie-Claire Haelewyck, cheffe du service d'Orthopédagogie clinique, université de Mons (Belgique)
- Table ronde : Comment développer et soutenir la recherche française sur l'impact des interventions psycho-sociales sur la qualité de vie des personnes ?

Ateliers en parallèle

- Atelier 5 : Enjeux et méthodes dans le cas de personnes dyscommunicantes
- Atelier 7 : Les approches qui partent de « ce qui compte »
- Atelier 8 : Qualité de vie et qualité des services

Discours de Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

Conférences Plénières

- À la recherche d'un soin de qualité : comment rendre la vie meilleure ? Natalie Rigaux, sociologue, professeure, université de Namur (Belgique)
- Recueillir l'accord des personnes : du droit à la pratique Anne Caron-Déglise, magistrate, présidente de chambre, cour d'appel de Versailles

Table ronde de synthèse

Séquence 1 :

Jean-Yves Barreyre, vice-président du Conseil scientifique de la CNSA

Jean-Baptiste Briol, administrateur de l'association « Nous aussi »

Séquence 2 :

Alain Dambroise, directeur de l'institut « Albatros »

Isabelle Donnio, enseignante chercheuse à l'École des hautes études en santé publique, (EHESP)

Paulette Guinchard, présidente du Conseil de la CNSA

Pour plus d'information : http://www.cnsa.fr/documentation/programme_rs4_site.pdf (programme)

<http://www.cnsa.fr/soutien-a-la-recherche-et-a-l-innovation/les-rencontres-scientifiques-de-la-cnsa>

[Retour au sommaire](#)

« Les Entretiens des Aveugles de France »

Colloque
26 et 27 janvier 2017
UNESCO, Paris

Dans le cadre des cérémonies de son centenaire, la Fédération des Aveugles de France organise une manifestation d'ampleur nationale qui vise à permettre le débat et l'échange sur les thématiques relatives à l'éducation, la formation et à l'emploi des personnes déficientes visuelles. Cet événement sera orchestré autour d'interventions et de tables rondes portées par des personnalités françaises et internationales : chercheurs, experts, philosophes, dévoileront leurs retours d'expériences sur les sujets relatifs à la déficience visuelle et mettront en perspective les initiatives et projets intéressants menés actuellement pour favoriser une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Jeudi 26 janvier 2017

Matin

Introduction aux premiers entretiens des aveugles de France

Animatrice : Mireille Prestini, Directrice Générale de la Fédération des Aveugles de France

- Discours d'ouverture des « Entretiens des Aveugles »
Vincent Michel, Président de la Fédération des Aveugles de France
- Allocutions politiques : Conférence de Monsieur Michel Serres, Académicien
- Les grands enjeux de la société inclusive : Charles Gardou, Professeur des Universités à Lyon II

Après-midi

La formation : Ecole et Université

- Fil rouge historique : Gildas Bregain, historien
- Les grands enjeux de l'école inclusive - quelle place pour les enfants aveugles/déficients visuels ?
Serge Thomazet, ESPE Clermont-Ferrand
- Table-ronde sur les nécessaires mutations à l'école et à l'université : Accueil et adaptation
- Orientation professionnelle et formation : une étude qui pose questions ?
Bruno Gendron, Maître de Conférences à l'Université d'Orléans
- Table ronde : Quelle orientation de droit commun pour les personnes déficientes visuelles ?
Présidée par Bruno Gendron, Maître de Conférences à l'Université d'Orléans ; Rémi Bordet, directeur de l'AFPA ; Marina Paynot, Responsable Mission Handicap – IGS
- Synthèse des travaux de la première journée

Vendredi 27 janvier 2017

Matin

Emploi : quelles pistes prospectives ?

- Fil rouge historique : Gildas Bregain, historien
- Contributions québécoises pour l'accès inclusif à l'éducation et l'emploi, Patrick Fougeyrollas, Ph.D Anthropologue, Président du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap
- Table-ronde sur la situation de l'emploi : Chômage, métiers possibles, adaptation des postes
Présidée par Laurent Morestain, Président de l'Institut Randstad
- Table-ronde : bonnes pratiques à l'étranger Présidée par Mokrane Boussaid, Directeur de l'Union Européenne des Aveugles
 - Au Québec : Patrick Fougeyrollas, Ph.D Anthropologue, Président du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap
 - En Europe : Wolfgang Angermann, Président de l'Union Européenne des Aveugles
 - En Espagne : Ana Pelaez, Directrice des relations internationales - ONCE

Après-midi

L'accessibilité : les clés de l'autonomie

- Fil rouge historique par Gildas Brégain
- Table ronde : Accessibilité et Mobilité - La chaîne d'accessibilité, c'est quoi et à quoi ça sert ?
Présidée par Elisabeth Borne, Directrice Générale de la RATP
- Table ronde : Accessibilité Numérique - Quels enjeux pour les personnes Déficiences visuelles ?
Présidée par Dominique Burger, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), France.

Clôture par Vincent Michel avec lecture de la motion finale destinée aux pouvoirs publics et à la presse

Contact : centenaire@aveuglesdefrance.org

Pour plus d'information et inscription:

<http://www.aveuglesdefrance.org/fetons-ensemble-le-centenaire-de-la-federation-des-aveugles-de-france>

[Retour au sommaire](#)

Pour accéder aux numéros du Bulletin déjà parus cliquer [ici](#)